

Magazine Médor SCRL-FS
www.medor.coop

Siège social :
rue Lamarck, 9
4000 Liège

Siège d'exploitation :
Ch de Forest, 99
1060 Bruxelles

TRIODOS TRIOBEBB
BE96 5230 8068 7305

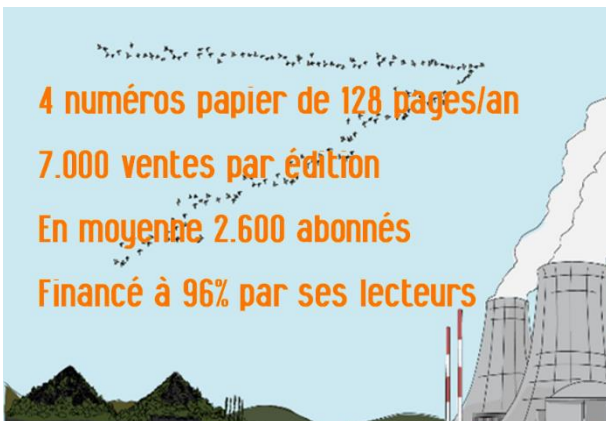
TVA-BE 0555 681 227

Statuts : MB 15.07.2014

MÉDOR
les yeux ouverts

La (grande) transformation

I. En 4 ans, le magazine a trouvé son public



En tant que société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale Médor offre à ses contributeurs les conditions pour le déploiement d'un journalisme indépendant, innovant et d'une grande qualité.

Il entend proposer un journalisme d'intérêt public, qui contribue à restaurer la confiance dans les médias et agisse comme un quatrième pilier de la démocratie. Médor souhaite agir de façon positive en faveur d'une société plus solidaire, plus égalitaire, plus inclusive.

Médor est financé à 95% par ses lecteurs.

II. Pourquoi rejoindre la coopérative ou augmenter mes parts aujourd'hui ?

Aujourd'hui, Médor propose une nouvelle offre éditoriale, cohérente avec ses valeurs : éthique, solidarité, profondeur, indépendance, rigueur, originalité. Les ambitions de départ sont poussées encore plus loin. La ligne se précise et s'enrichit. L'impact sociétal est central : Médor veut élargir sa communauté et plonger dans l'exploration des nouveaux modes journalistiques.

Médor a défini des objectifs clairs pour les 4 prochaines années :

- Augmenter le nombre de lecteurs et élargir les horizons socio-culturels et géographiques de la communauté Médor dans la Belgique francophone

- Renforcer l'interaction avec sa communauté et explorer de nouvelles formes journalistiques.
- Sortir d'un rythme trimestriel et explorer des nouveaux médias.
- Augmenter ses recettes et son capital afin de réaliser les 2 premiers objectifs et garantir sa pérennité.

Concrètement le travail journalistique est quasiment doublé.

Médor innove d'une part dans le réel en proposant une décentralisation de la rédaction dans 4 villes wallonnes (les Médor Tours) à commencer par La Louvière, Lasne, Huy et Arlon : le «Médor Tour ». Il s'agit dans ces tours de passer au scanner la cité visitée. Les habitants, les acteurs sont contactés, des débats publics et des visites sont organisées, pour éviter de coller notre vision sur la réalité d'une ville : on fait bouillonner la marmite locale et on en fait ressortir des dossiers locaux intéressants pour l'ensemble de la société belge.

D'autre part Médor décide d'investir le monde numérique avec le nouveau site web que vous avez sous les yeux. Cinq thématiques d'enquêtes exclusives y sont développées (les Séries), les Médor Tour y sont hébergés et des contenus exclusifs y sont partagés. Ce site n'est pas un simple « outil de promotion » ou une plateforme de diffusion, mais un véritable outil de co-création de l'information avec des cartographies participatives, murs de témoignages, questionnaires, possibilité de partager le articles, interpeller les journalistes...

Le « nouveau Médor » est lancé. Cet investissement pour l'avenir doit maintenant être suivi d'une augmentation des recettes et du capital. Une condition indispensable à la survie de ce projet d'intérêt public de journalisme d'investigation totalement indépendant.

III. Augmentation de capital

A. C'est quoi une levée de fonds chez Médor ?

La société coopérative Médor respecte les principes de l'Alliance Internationale pour la Coopération. Elle est agréée par le Conseil National de la Coopération et a reçu le label Financité/Fairfin comme placement équitable, citoyen et transparent.

Les moyens du capital servent à lancer une entreprise ou à assurer les grands projets de développement des entreprises existantes. Par la suite le rôle du capital social consiste à couvrir le risque des dettes et offrir une garantie aux créanciers futurs.

La présente augmentation de capital servira à financer les investissements nécessaires pour mettre sur pied la nouvelle offre et les frais de fonctionnement nécessaires à son lancement. Ensuite les recettes devront permettre de couvrir ces frais.

Par opposition au mécanisme classique d'entreprise lucrative, pour Médor, société coopérative à finalité sociale, l'achat de parts sociales n'est pas un investissement duquel le coopérateur ou la coopératrice peut espérer une plus-value financière.

Le bénéfice pour le coopérateur est principalement immatériel : il contribue à la construction d'une société innovante, ouverte et inclusive par le biais d'un journalisme indépendant de qualité, 4e pilier de la démocratie. Au-

delà de la question financière, Médor cherche à élargir sa communauté à travers ses coopérateurs, qui sont ses interlocuteurs privilégiés.

B. Les chiffres – le financement

La part des frais d'investissement du projet de développement est de 81.078 €.

Elle couvre les frais de conception et les études de faisabilité, les frais de l'équipe de développement et de graphisme, les frais de réécriture et d'encodage.

La part des frais de fonctionnement en vitesse croisière est de 220.000€ par an. Ce montant s'ajoute aux frais de fonctionnement actuels. Elle couvre les moyens humains pour la coordination de rubriques du site web et d'éditeur web, le paiement des journalistes, des relecteurs, des illustrateurs et des graphistes, les frais d'hébergement et la mise en ligne, l'organisation et la logistique des Médor Tours. Elle couvre également le renforcement des moyens humains pour la gestion courante de l'entreprise (communication, engagement, gestion des abonnements ...).

Les plans financiers élaborés par le CA et approuvés par l'AG visent à atteindre une rentabilité dans les 3 ans. Cela implique un doublement du nombre d'abonnés pour début 2021.

Nos plans financiers sont clairs, ce développement nous placera pendant quelques années dans le rouge. C'est pourquoi nous lançons une recapitalisation qui nous permettra de passer les premières années avant d'atteindre le nombre suffisant d'abonnés pour atteindre l'équilibre prévu en 2022. Nous avons estimé nos besoins à un montant de 300.000€.

La bande à Médor vous remercie pour votre intérêt et se réjouit de vous compter peut-être parmi ses membres.

Pour toute question : medor@medor.coop tel +32 (0) 2/851.49.07